



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

POINT INFORMATION

Rouen, le 30/10/2023

Service Prévention Éducation aux Risques et
Gestion de Crise

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Bureau Sécurité Routière et Transports
Exceptionnels

Emprunt de l'A28 dans l'Eure (27) et l'Orne (61)

Pour votre information, il a été confirmé que l'emprunt de l'A28 sur le réseau ALiS dans l'Eure et l'Orne est envisageable, après consultation de la société concessionnaire, pour les convois jusqu'à 120t. Des contraintes d'exploitation et des limitations de gabarit subsistent, (la hauteur des convois y est notamment limitée à 4,75m).

Cet itinéraire doit permettre de soulager le réseau départemental et de limiter la traversée de certaines communes. Il est demandé aux transporteurs transitant par la RD438 dans l'Eure d'envisager de l'utiliser.

RAPPEL :

La circulation des transports exceptionnels doit être réalisée à faible allure et avec la plus grande prudence.

Cité administrative, 2, rue Saint-Sever
BP 76001, 76032 ROUEN Cedex

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-
16h30 (du lundi au jeudi)
8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)

Mél : ddtm-speric-bsrte-te@seine-maritime.gouv.fr

1/1

